ELYSEE PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

LIBERTE EGALITE FRATERNITE

DOSSIER DE PRESSE

DEPLACEMENT DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

AU MALI

SOMMET DE BAMAKO
Pour le Partenariat
la Paix et l'Emergence
13-14 janvier 2017

Vendredi 13 et samedi 14 janvier 2017

SOMMAIRE

Sommaire 2

Note de briefing 3

Editorial de François Hollande, Président de la République française 4

Programme 6

Délégation officielle 7

Participants au Sommet 8

Les enjeux du Sommet 11

Les 2 grands thèmes du Sommet 13

1ere session : Paix et Sécurite 14

2eme session : Emergence, Economie et Développement 16

Des engagements du Sommet de l'Elysée au Sommet de Bamako 18

Depuis le Sommet de l'Elysée : les réalisations de la France en matière de Paix et Sécurité 20

Sommet de Bamako : les nouveaux engagements français en matière de Paix et Sécurité 22

Depuis le Sommet de l'Elysee : les réalisations de la France en matière d'Economie et Développement 23

Sommet de Bamako : les nouveaux engagements français en matière d'Economie et Développement 24

Depuis le Sommet de l'Elysee et l'Accord de Paris : les engagements français en matière de changement climatique 26

Le fonds d'investissement franco-africain 30

Biographie d'Ibrahim Boubacar Keïta, Président de la République du Mali 31

Annexes 32

NOTE DE BRIEFING

Le Président de la République François Hollande se rend au Mali les 13 et 14 janvier 2017, pour co-présider le Sommet de Bamako pour le Partenariat, la Paix et l'Emergence, avec la participation de plus de 35 chefs d'Etats de toute l'Afrique.

Ce déplacement au Mali permettra de faire un bilan de la politique menée avec l'Afrique depuis 2012, et notamment sur la résolution des crises au Mali et en République Centrafricaine, sur le plan militaire, mais aussi politique et institutionnel grâce à une coordination étroite avec les organisations internationales et régionales.

L'organisation de ce Sommet à Bamako, au Mali, revêt une dimension particulièrement symbolique, quatre ans précisément après le déclenchement de l'Opération Serval par le Président de la République. Alors que l'existence même du Mali était en 2013 menacée par des groupes terroristes, le pays est en effet aujourd'hui engagé dans un processus de reconstruction, tant militaire qu'institutionnelle et économique. En République centrafricaine, les massacres ont cessé.

Deux thèmes majeurs seront au cœur des discussions entre les chefs de délégation : l'actualité politique et la situation sécuritaire d'une part et les enjeux économiques et de développement.

Trois ans après le Sommet de l'Elysée qui s'est tenu à Paris en décembre 2013, le Sommet de Bamako marquera l'importance et la dynamique des engagements pris par la France depuis 2013 sur ces sujets, qui ont été largement tenus, voire dépassés. Ce sera l'occasion d'annoncer de nouveaux engagements pour les années à venir.

En matière de lutte contre le terrorisme et de sécurité, l'objectif initial de formation de 20 000 soldats africains pour une autonomisation progressive des armées africaines a été largement dépassé. Le Sommet de Bamako sera l'occasion d'annoncer un nouvel objectif de formation de 25 000 soldats par an, soit 25% de plus que l'objectif fixé en 2013.

En matière d'économie et de développement, l'objectif qui était d'engager 20 milliards d'euros sur 5 ans pour le développement de l'Afrique a également été respecté, puisque 4 milliards d'euros ont été alloués chaque année depuis 2013.

A l'occasion de ce Sommet, le Président de la République annoncera l'allocation supplémentaire d'1 milliard d'euros par an pour des projets de développement sur le continent Africain soit une augmentation également de 25% en trois ans. Un fond d'investissement franco-africain à destination des PME doté de 76 millions d'euros sera créé.

En matière de climat, l'objectif a également été atteint avec la conclusion de l'Accord de Paris et un soutien de 2 milliards d'euros avant 2020 pour le développement des énergies renouvelables en Afrique. Le Sommet de Bamako permettra d'annoncer l'augmentation de ce montant à 3 milliards d'euros par an, soit 50% de plus que les objectifs initialement fixés.

EDITORIAL DE FRANÇOIS HOLLANDE
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

(Livret officiel du Sommet de Bamako)

En janvier 2013, l'existence même du Mali était menacée par l'offensive de groupes terroristes qui occupaient le Nord du pays, 4 ans plus tard, des délégations venues de l'ensemble du continent africain se retrouvent à Bamako pour y participer à l'un des plus importants événements internationaux jamais organisé au Mali.

Depuis le déclenchement de la contre-offensive, le Mali a rétabli son ordre constitutionnel, lancé la restructuration de son armée, et entamé un processus de réconciliation nationale, retrouvé le chemin de la croissance économique... Beaucoup reste à faire mais beaucoup a aussi été fait.

L'action de la France au Mali est symbolique du partenariat que j'ai souhaité mettre en place avec l'Afrique. Toutes les actions de la France sont menées avec l'accord des pays africains. L'exemple malien démontre que la détermination, la patience et la constance permettent de surmonter les plus graves crises. Si l'Afrique est confrontée à de nombreux défis -terrorisme, pauvreté, démographie, migrations forcées, changement climatique- elle a aussi des atouts qui en font un Continent d'avenir.

En 2013, Paris accueillait le Sommet pour la paix et la sécurité. J'ai veillé à ce que les engagements pris à Paris soient tenus. J'ai toujours considéré que l'Afrique devrait pouvoir assurer elle-même sa défense. C'est pourquoi la France participe à la formation de près de 20.000 soldats africains par an. En Somalie, au Mali, en Centrafrique, au Soudan, autour du lac Tchad, ce sont des troupes très majoritairement africaines qui constituent le cœur des missions des Nations Unies ou de l'Union africaine.

J'ai aussi souhaité redonner du souffle à l'aide publique française au développement, notamment à travers l'AFD. Ce sont 20 milliards d'euros qui auront été engagés par l'agence entre 2014 et 2018, sur des projets directement utiles aux populations du continent, qu'il s'agisse d'accès à l'éducation, à la santé, à l'eau, à l'énergie, à la sécurité alimentaire...

J'ai ensuite voulu donner plus de dynamisme à notre relation économique, en facilitant l'accès aux prêts et garanties pour les entrepreneurs qui veulent investir sur le continent africain. J'ai également tenu à faciliter, notamment par une meilleure part des visas de circulation, les mouvements d'entrepreneurs, d'investisseurs, de chercheurs et d'étudiants qui sont autant de passerelles entre nos pays. De son côté, la Fondation Africa-France, née en 2013 de nos travaux, s'est mobilisée pour bâtir ces ponts.

L'innovation et la numérisation sont au cœur des grands mouvements de ce monde. Elles vont profondément changer nos sociétés, d'abord pour les jeunes. Il faut réfléchir aux meilleurs moyens de les accompagner. C'est le soutien de milliers et de milliers de PME à travers le continent qui est en jeu.

Les diasporas africaines en France ont un rôle majeur à jouer dans ce mouvement, qu'il s'agisse de porter des projets économiques ou de mobiliser leurs compétences au profit de leur pays d'origine.

Chacun doit aussi mesurer les attentes de la population en matière de liberté d'expression, de démocratie et de justice : décevoir cet espoir, ce serait faire le jeu des extrémismes qui nous menacent.

C'est donc un message de solidarité et de responsabilité que je veux apporter à Bamako. Notre monde est frappé, indistinctement, par les mêmes intolérances. La France y fait face, avec ses partenaires africains, en s'engageant à leurs côtés dans leur lutte contre le terrorisme. Je formule le vœu que ce Sommet de Bamako engage des décisions qui contribuent à intensifier les liens entre l'Afrique et la France.

PROGRAMME

Vendredi 13 janvier 2017

19h00 Arrivée au Palais de Koulouba des Chefs d'Etat et de gouvernement, des autres chefs de délégation.

20h30 Dîner en l'honneur des Chefs d'Etat et de gouvernement et des autres chefs de délégation.

Samedi 14 janvier 2017

09h15 Accueil par les Présidents français et malien des chefs d'Etat et de gouvernement. Arrivée des autres chefs de délégation.

10h05 Photographie de famille

10h20 Cérémonie inaugurale du Sommet de Bamako pour le Partenariat, la Paix et l'Emergence.

Allocutions :
- M. Ibrahim Boubacar Keïta, Président de la République du Mali
- M. François Hollande, Président de la République française.
- M. Idriss Deby Itno, Président de la République du Tchad, Président de l'Union africaine.

10h55 Remise de prix par le Président de la République du Mali et le Président de la République française :

1. Prix *Digital Africa* de la Banque publique d'investissement et de l'Agence française de développement ;
2. Prix du numérique de l'Institut français ;
3. Prix du Forum Jeunesse.

11h30 1ère session : « Paix et sécurité ».

13h40 Déjeuner de travail.

Restitution des travaux des trois forums :
1. Forum Jeunesse ;
2. Forum Genre et entreprenariat ;
3. Forum économique.

15h00 2ème session : « Economie et développement ».

17h45 Lancement du Fonds Franco-Africain par le Président de la République.

18h00 Conférence de presse conjointe de M. Ibrahim Boubacar Keïta, Président de la République du Mali, et de M. François Hollande, Président de la République française.

DELEGATION OFFICIELLE

Ministres

M. Jean-Marc AYRAULT, ministre des affaires étrangères et du développement international

M. Jean-Yves LE DRIAN, ministre de la défense

M. Matthias FEKL, Secrétaire d'Etat chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des français de l'étranger

M. Jean-Marie LE GUEN, Secrétaire d'Etat chargé du développement et de la francophonie

Autres personnalités

M. Lionel ZINSOU, Président d'AfricaFrance, ancien Premier ministre du Bénin

M. Jean-Louis BORLOO, Ancien Ministre, Président de l'association *Energies pour l'Afrique*

M. Philippe DOUSTE-BLAZY, Ancien Ministre, Secrétaire général adjoint de l'ONU

M. Razzi HAMMADI, Député de Seine-Saint-Denis, Président du Groupe d'amitié France-Mali à l'Assemblée nationale

M. Fodé SYLLA, Ambassadeur itinérant du Sénégal, ancien député européen

M. Malamine KONÉ, Président-directeur général d'Airness

PARTICIPANTS AU SOMMET

Chefs d'Etats et de gouvernement

Bénin	M. Patrice TALON, Président de la République du Bénin
Burkina Faso	M. Roch Marc Christian KABORE, Président du Burkina Faso
Cameroun	M. Philémon YANG, Premier ministre de la République du Cameroun
Centrafrique	M. Fausatin Archange TAOUDERA, Président de la République centrafricaine
Union des Comores	M. Azali ASSOUMANI, Président de l'Union des Comores
République du Congo	M. Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République du Congo
République démocratique du Congo	M. Aubin MINAKU, Président de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo
Côte d'Ivoire	M. Daniel Kablan Duncan, Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire
Gabon	M. Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République gabonaise
Ghana	M. Nana Addo Dankwa AKUFO-ADDO, Président de la République du Ghana
Guinée	M. Alpha CONDÉ, Président de la République de Guinée
Guinée-Bissao	M. José Mario VAZ, Président de la République de Guinée-Bissao
Guinée équatoriale	M. Teodor OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée équatoriale
Kenya	M. Uhuru KENYATTA, Président de la République du Kenya
Lybie	M. Faiez Mustafa SERRAJ, Président de l'Etat de Libye
Madagascar	Olivier Solonandrasana MAHAFALY, Premier ministre de la République de Madagascar
Mauritanie	M. Mohamed Ould Abdel AZIZ, Président de la République islamique de Mauritanie
Namibie	M. Hage GEINGOB, Président de la République de Namibie
Niger	M. Mahamadou ISSOUFOU, Président de la République du Niger

Nigéria	M. Muhammadu BUHARI, Président de la République fédérale du Nigéria
Ouganda	M. Yoweri Kaguta MUSEVENI, Président de la République d'Ouganda
Rwanda	M. Paul KAGAME, Président de la République du Rwanda
Sénégal	M. Macky SALL, Président de la République du Sénégal
Seychelles	M. Vincent MERITON, Vice-président de la République des Seychelles
Sierra Leone	M. Ernest Bai KOROMA, Président de la République de Sierra Leone
Tchad	M. Idriss DEBY ITNO, Président de la République du Tchad
Togo	M. Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République togolaise
Algérie	M. Abdelmalek SELLAL, Premier ministre de la République algérienne démocratique et populaire
Djibouti	M. Abdoulkader Kamil MOHAMED, Premier ministre de la République de Djibouti
Sao Tomé et Principe	M. Patrice Emery TROVOADA, Président de la République démocratique de Sao Tomé et Principe
Ethiopie	M. Hailemariam DESSALEGN, Premier ministre de la République fédérale démocratique d'Ethiopie
Swaziland	M. Barnabas Sibusiso DLAMINI, Premier ministre du Royaume de Swaziland
Tanzanie	Mme Samia Hassan SULUHU, Vice-présidente de la République unie de Tanzanie

Autres chefs de délégation

Botswana	M. Pelonomi VENSON-MOITOI, Ministre des affaires étrangères de la République du Botswana
Soudan	M. Ibrahim Ahmed GHANDOUR, Ministre des affaires étrangères de la République du Soudan
Tunisie	M. Khémaies JHINAOUI, Ministre des affaires étrangères de la République tunisienne
Egypte	M. Ibrahim MAHLAB Ancien Premier ministre de la République arabe d'Egypte.
Erythrée	Mme Hanna SIMON, Ambassadeur de la République d'Erythrée en France
Zambie	M. Harry KALABA, Ministre des affaires étrangères de la République de Zambie

Organisations régionales et internationales

Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)	Mme Michaelle JEAN, Secrétaire générale l'Organisation Internationale de la Francophonie
Banque Africaine de Développement	M. Akinwumi ADESINA, Président de la Banque Africaine de Développement
Banque Mondiale	M. Paul NOUMBA UM, Vice-Président de la Banque mondiale

LES ENJEUX DU SOMMET DE BAMAKO POUR LE PARTENARIAT LA PAIX ET L'EMERGENCE

Le 27ème sommet Afrique-France pour « le partenariat, la paix et l'émergence » se tiendra à Bamako le 14 janvier 2017, en présence d'une quarantaine de chefs d'Etat et de gouvernement ainsi que des représentants de plusieurs organisations internationales.

Le Sommet de Bamako fait suite au sommet de l'Elysée pour la paix et la sécurité en Afrique organisé les 6 et 7 décembre 2013 à l'initiative du Président de la République François Hollande. En organisant ce sommet à Bamako, les pays africains et la France ont souhaité que le Mali soit salué pour sa souveraineté et sa démocratie retrouvées.

Les défis du Mali sont ceux de l'Afrique toute entière : la formation des jeunes, le développement de l'agriculture, l'investissement économique privé et public, l'accès à l'énergie, à l'eau, la réalisation d'infrastructures et le développement du nord du pays.

Deux thèmes ont été retenus comme objectifs de ce Sommet : Ils ont fait l'objet d'une large concertation entre l'ensemble des partenaires.

Les discussions entre chefs d'Etat et de gouvernement porteront dans un premier temps sur l'actualité politique et la situation sécuritaire. Il s'agira de mesurer le chemin parcouru depuis le dernier Sommet à Paris et d'identifier les efforts à conduire pour répondre aux défis permanents que représente la sécurité du continent (lutte contre le terrorisme, sécurité maritime, cyberdéfense, maintien de la paix etc.). Les enjeux économiques, d'accès à l'énergie et de préservation du climat, de formation ou d'accès au numérique, seront le 2ème temps fort dans les échanges du Sommet.

Les évènements parallèles au sommet :

- Une réunion des ministres des Affaires étrangères, *le 13 janvier.*

- Trois Forums ouverts aux sociétés civiles : « Genre et entreprenariat » (organisé en décembre 2016), « Jeunesse » (11-13 janvier) et « Economie » (13 janvier), qui ont pour objectif de promouvoir des actions économies conjointes entre entreprises françaises et africaines. Plus de 300 entreprises participeront à ces rencontres. Les conclusions de ces discussions feront l'objet d'une restitution devant les chefs d'Etat et de gouvernement avec des recommandations concrètes sur la manière de démultiplier les projets économiques réussis entre partenaires français et africains.

SOMMET DE BAMAKO
Pour le Partenariat la Paix et l'Emergence
13-14 janvier 2017

LES 2 GRANDS THEMES DU SOMMET

1. **« Paix et sécurité »**
2. **« Emergence, Economie et développement »**

1ERE SESSION : PAIX ET SECURITE

La Paix et la Sécurité en Afrique sont l'un des thèmes centraux à l'ordre du jour du Sommet. Le Sommet de l'Elysée sur la Paix et la Sécurité en Afrique avait lancé une dynamique, suscité une forte mobilisation internationale, et une action commune renforcée pour améliorer les réponses apportées aux crises et aux conflits qui déchirent l'Afrique.

En proie à des conflits armés, l'Afrique est elle aussi confrontée au terrorisme, aux conflits armés et à l'instabilité politique. L'évolution des risques sécuritaires, des menaces, de la cybercriminalité, des trafics de toutes sortes et la progression de la radicalisation ont connu des développements nouveaux ces dernières années.

L'enjeu : anticiper, prévenir, gérer les nouvelles menaces

L'expansion du terrorisme africain et son caractère transnational appelle le renforcement des capacités africaines de lutte contre les grandes menaces transversales et une réponse sécuritaire à l'échelle des États, mais également dans un cadre régional et international.

Si certaines solutions ont déjà été mises en œuvre par les pays concernés, en étroite coordination avec leurs voisins, les organisations régionales et les institutions internationales dans le cadre de coopérations bilatérales et multilatérales, l'Afrique a aussi besoin d'un mécanisme commun pour anticiper les crises, les prévenir, les gérer.

La réponse aux menaces transversales et le règlement des crises sont les conditions de la paix sur le continent africain et de son émergence. La première session de travail a pour objectif d'assurer une réflexion d'ensemble sur deux volets : la nature des défis à la paix et les réponses communes à y apporter.

Le Sommet de Bamako devrait permettre aux chefs d'Etats de partager une vision sur les menaces et les réponses pour y faire face, pour renforcer tous les aspects de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique.

L'échange entre les chefs de délégation sera structuré en deux temps. Après une introduction du thème et une présentation des défis majeurs par le Président Keïta, par M. Museveni, Président de la République d'Ouganda et par Mme Johnson Sirelaf, Présidente de la République du Liberia, les chefs de délégation échangeront sous la forme d'un tour de table. Trois thèmes en particulier seront abordés.

1. La lutte contre le terrorisme

La lutte contre le terrorisme recouvre plusieurs aspects qui seront discutés : les opérations militaires, les phénomènes de radicalisation, la multiplication des trafics (êtres humains, armes, drogue) et la sécurité maritime.

2. La sécurité numérique

La sécurité numérique comprend elle aussi différents enjeux qui seront abordés : le développement économique des Etats, la cyberdéfense, la lutte contre l'usurpation d'identité et la fraude.

3. Les crises politiques de la région seront également évoquées et discutées.

2EME SESSION : EMERGENCE, ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT

« *L'émergence, pour une croissance partagée riche en emplois* »

La croissance économique de l'Afrique est exponentielle, tout comme sa croissance démographique. Le continent comptera 2 milliards de personnes en 2050, dont la grande majorité aura moins de 20 ans. Naturellement tournée vers l'avenir, incluant l'usage des Nouvelles technologies de l'information et de la communication dans son quotidien, cette jeunesse, plus formée aussi, est l'un des principaux leviers de l'émergence africaine.

L'enjeu : une croissance partagée riche en emplois

La croissance économique de l'Afrique est une condition indispensable à l'amélioration de la vie des populations. C'est aussi un moteur potentiel pour l'économie mondiale. Cette croissance doit être accompagnée de réformes pour la stabilité des économies africaines : amélioration du climat des affaires ; redistribution des revenus, émergence des classes moyennes formées et rémunérées ; meilleure attractivité aux investissements étrangers. Ces sujets seront au cœur des échanges entre les chefs de délégation.

L'échange entre les chefs de délégation sera structuré en deux temps. Après une introduction du thème et une présentation des défis majeurs par le Président de la République, François Hollande, les chefs de délégation échangeront sous la forme d'un tour de table. Trois thèmes en particulier seront abordés.

1. L'éducation et la formation professionnelle

L'éducation reste un enjeu majeur car c'est la principale réponse aux défis démographiques du continent sur le long terme. La formation professionnelle est une autre priorité pour que la jeunesse africaine ait accès à l'emploi.

2. L'innovation et l'entrée dans le numérique

Les nouvelles technologies de l'information (NTIC) représentent la clé du développement de l'industrie et des services. Elles facilitent également l'accès des Africains à l'économie mondiale. Le secteur du numérique favorisera le développement d'emplois nouveaux, complémentaires de ceux traditionnellement offerts par l'agriculture et correspondant au niveau de formation en hausse de la population africaine.

3. Faciliter l’accès aux financements pour accélérer la transformation économique du continent

La hausse des investissements étrangers et la création des conditions favorables à l’arrivée de capitaux privés sont des éléments indispensables à la croissance. Le financement de l’accès à l’énergie, prioritairement renouvelable, sera également abordé.

DES ENGAGEMENTS DU SOMMET DE L'ELYSEE AU SOMMET DE BAMAKO

1. **Chiffres clefs**

2. **« Paix et sécurité »**
   - Les réalisations de la France depuis le Sommet de l'Elysée
   - Les nouveaux engagements français

3. **Economie et développement**

   - Les réalisations de la France depuis le Sommet de l'Elysée
   - Les nouveaux engagements français

4. **Changement climatique**
   - Les réalisations de la France depuis le Sommet de l'Elysée

CHIFFRES CLEFS

Lors du sommet de l'Elysée pour la Paix et la Sécurité en Afrique, qui s'est tenu à l'initiative du Président de la République en décembre 2013, les chefs d'Etat ont pris de nombreux engagements dans les domaines de la paix et de la sécurité, dans le domaine de l'économie et du développement et pour la lutte contre le changement climatique.

Un grand nombre d'engagements initiaux ont été déjà dépassés et des engagements supplémentaires seront pris à l'occasion du Sommet de Bamako.

Paix et sécurité

- ✓ Formation de 65 000 soldats depuis 2013, soit plus de 21 500 par an.

Nouvel engagement du Sommet de Bamako : Formation de 25 000 soldats par an (+ 25% par rapport aux engagements initiaux)

Economie et développement

- ✓ 12 milliards d'euros ont été engagés par l'AFD depuis 2013
- ✓ Création d'un fonds d'investissement franco-africain pour les PME doté de 76 millions d'euros.

Nouvel engagement du Sommet de Bamako : Engagement de 5 milliards d'euros par an d'ici à 2019 (+25% par rapport aux engagements initiaux)

Climat

- ✓ 2 milliards d'euros par an sont mobilisés par la France pour le développement des énergies renouvelables en Afrique entre 2016 et 2020.

Nouvel engagement du Sommet de Bamako : Engagement de 3 milliards d'euros par an pour 2016-2020 (+50% par rapport aux engagements initiaux)

DEPUIS LE SOMMET DE L'ELYSEE : LES REALISATIONS DE LA FRANCE EN MATIERE DE PAIX ET SECURITE

- ✓ Depuis 2013, 65 000 soldats ont été formés par la France
- ✓ La France soutient la force multinationale mixte de lutte contre Boko Haram et le G5 Sahel
- ✓ La France a participé au financement de l'exercice Amani Africa II

1. Assurer la formation de 20 000 soldats africains par an

Cet objectif a été atteint et même dépassé. Depuis 2013, 65 000 soldats ont été formés par la France. En 2015, 29 000 hommes ont été formés, dont près de 14 000 pour les opérations de maintien de la paix.

2. Renforcer l'architecture africaine de paix et de sécurité par l'assistance aux organisations sous-régionales

La France apporte son soutien à la force multinationale mixte de lutte contre Boko Haram et au G5 Sahel.

3. Appuyer la capacité africaine de réaction rapide (CARIC)

La France a participé au financement de l'exercice Amani Africa II, qui a démontré les capacités opérationnelles de la CARIC et les capacités de déploiement rapide de la Force africaine en attente (FAA). Elle soutient l'initiative de l'UE pour le renforcement des capacités pour la sécurité et le développement (CBSD). La France participe à la formation de bataillons de la CARIC.

4. Appuyer la sécurisation des frontières et la lutte contre le trafic de drogue

Le partenariat élargi entre Barkhane et les Etats du Sahel a permis de mettre en place des opérations mixtes de coopération transfrontalière. La France poursuit son soutien à plusieurs initiatives multilatérales. Enfin la gestion des frontières est une des thématiques mises en avant dans les projets financés par le fonds fiduciaire d'urgence (FFU) européen créé après le sommet de La Valette avec le soutien de la France.

5. Lutter contre la piraterie maritime

La France a maintenu ses efforts de soutien à la mise en œuvre de la déclaration de Yaoundé de juin 2013, dans le cadre du G7 mais aussi au niveau européen avec le succès confirmé de l'opération Atalante. La France a également soutenu la création de l'institut de sécurité maritime interrégional d'Abidjan, qui assure depuis 2015 des formations sur l'action de l'Etat en mer.

6. Lutter contre le terrorisme

La lutte contre le terrorisme est une priorité incontestable de l'agenda politique et sécuritaire de la France. L'opération Barkhane travaille avec les armées de la région du Sahel. La France apporte son soutien à la lutte contre Boko Haram dans la région du Lac Tchad et œuvre au sein de l'Union européenne et dans toutes les enceintes internationales pour que l'Afrique reçoive l'appui nécessaire dans ce combat commun.

7. Encourager la réflexion stratégique à l'échelle du continent

Cet objectif a pu être rempli puisque la troisième édition du forum international de Dakar sur la paix et la sécurité a eu lieu à Dakar les 5 et 6 décembre dernier.

SOMMET DE BAMAKO – LES NOUVEAUX ENGAGEMENTS FRANÇAIS « PAIX ET SECURITE »

4 engagements supplémentaires vont être décidés au-delà des efforts déjà engagés.

1. Poursuite des engagements de la France en matière de formation des soldats africains

L'objectif de former chaque année 20 000 soldats issus de contingents nationaux des pays d'Afrique subsaharienne pourrait être porté à 25 000, soit 25% de plus par rapport aux engagements initiaux.

2. Lancement d'un partenariat africain pour la sécurité numérique

La création d'une école régionale de cyber sécurité pourra être annoncée.

3. Mise en place d'un système d'information policière pour l'Afrique de l'Ouest (SIPAO)

Sur la base d'une initiative d'Interpol et de l'UE, la France soutiendra la création d'une base de données automatisée d'information policière. Cet outil permettra de lutter contre la criminalité, notamment le trafic des êtres humains, de stupéfiants et des armes.

4. Création d'un observatoire régional d'alerte et d'analyse stratégique (ORAAS) situé à d'Abidjan

La France soutiendra à partir de 2017 la constitution d'une plateforme régionale d'échange entre spécialistes de la sécurité intérieure, chercheurs et représentants des sociétés civiles.

DEPUIS LE SOMMET DE L'ELYSEE - LES REALISATIONS DE LA FRANCE EN MATIERE D'ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT

- ✓ La France a engagé 4 milliards d'euros par an
- ✓ 11 milliards d'euros de garanties engagées par la France en Afrique
- ✓ Afrique : 50% de l'activité de crédit à l'export de BPI France

1. Engager 20 milliards d'euros sur 5 ans, soit 4 milliards d'euros par an

   L'Agence française de développement (AFD) engage sur le continent africain 4 milliards d'euros chaque année. Environ 30% des financements concernent la lutte contre le dérèglement climatique.

2. Renforcer les normes sociales et environnementales des bailleurs et la responsabilité sociétale des entreprises

   A titre bilatéral, la France a adopté un plan d'action en faveur de la responsabilité sociétale en mars 2014 et inscrit un volet sur la responsabilité sociétale des entreprises dans la loi d'orientation et de programmation.

3. Proposer 15 milliards d'euros de garantie aux entreprises

   Sur un total de 65 milliards d'euros de garanties engagées par la France au niveau mondial, 11 milliards l'ont été en Afrique. Depuis 2010, la politique d'assurance-crédit de l'Etat a été assouplie. L'Afrique représente 50% de l'activité de crédit à l'export de BPI France.

4. Créer une fondation franco-africaine pour favoriser les flux humains

   La fondation Africa-France, confiée à Lionel Zinsou et Stéphane Richard depuis 2014, a progressivement développé ses activités et est désormais identifiée par les entreprises et institutions publiques. Elle a formulé plusieurs recommandations aux chefs d'Etats et de gouvernement et porte déjà plusieurs initiatives concrètes.

5. Promouvoir des financements innovants

   La France est en première ligne pour promouvoir les financements innovants dans les différentes instances internationales.

SOMMET DE BAMAKO – LES NOUVEAUX ENGAGEMENTS FRANÇAIS EN MATIERE D'ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT

12 engagements supplémentaires pourraient être pris dans le cadre du Sommet.

Financements français pour l'Afrique

1. Hausse des financements français pour l'Afrique : 23 milliards d'euros de financements sur la période 2014-2018, soit 5 milliards par an à partir de 2019.

2. Hausse des financements français pour l'initiative africaine pour les énergies renouvelables (ENR) : de 2 à 3 milliards cumulés d'ici 2020.

3. Hausse des financements pour l'Adaptation en Afrique : 500 millions d'euros par an, dont 100 millions d'euros par an en subventions, d'ici 2020

L'Afrique est le continent le plus touché par le dérèglement climatique. La France pourrait annoncer l'augmentation de ses financements pour l'adaptation à 500 millions d'euros par an, dont 100 millions d'euros par an en subventions, d'ici 2020.

Education et formation professionnelle

4. Projet RACEE

Ce projet, cofinancé par l'AFD (3M€) et la Banque africaine de développement (8M€), repose sur la mise en réseau de quatre centres de formation existants au sein des sociétés d'électricité du continent et le développement d'une offre de formation ouverte aux autres entreprises de la région.

5. Label RH Excellence

Ce programme soutenu par l'Agence Française de Développement de certification de filières-métier et de labellisation d'établissements sera doté d'1,5M€ par l'AFD début 2017.

6. Renforcement de l'appui français au Partenariat Mondial pour l'Education

La France a décidé d'augmenter progressivement sa contribution annuelle au Partenariat Mondial pour l'Education dont l'Afrique est le principal bénéficiaire.

Soutien à l'Entreprenariat et mobilisation des diasporas

7. Lancement du 2ème volet de l'initiative Meet Africa

Ce programme d'appui à l'entreprenariat des diasporas a été lancé en 2015 à l'initiative de la France. Les premières réalisations seront présentées à l'occasion du Forum économique.

8. Création du fonds franco-africain BPI-Groupe AFD et de nombreux investisseurs africains.

La création d'un fonds d'investissement franco-africain destiné aux PME doté de 76 millions d'euros sera lancé à l'occasion du Sommet de Bamako.

9. Concours start-up « Innovation Afrique Numérique »

Un concours de start-ups dédié aux projets innovants du numérique a été lancé début octobre 2016 par l'AFD et BPI-France.

10. Mobilisation des diasporas

Cette initiative repose sur un fonds d'investissement financé par la contribution privée des diasporas. L'initiative sera présentée lors du forum économique.

11. Forum « Afrique Numérique »

Les « Journées Afrique, développement et Numérique » d'octobre 2016 seront transformées en un sommet annuel pour créer une enceinte de discussion et de valorisation des projets franco-africains dans le domaine de l'économie numérique.

12. Facilité FISONG

L'AFD lancera en 2017 une facilité d'innovation sectorielle pour les ONG dotée d'un montant de 2,5 M€ pour des projets d'inclusion numérique.

DEPUIS LE SOMMET DE L'ELYSEE ET L'ACCORD DE PARIS : LES ENGAGEMENTS FRANÇAIS EN MATIERE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

1. Elaborer un accord contraignant, applicable à tous

- ✓ L'Accord de Paris a été adopté le 12 décembre 2015 par l'ensemble des Parties à la Convention Climat de l'ONU dont les 54 pays africains.
- ✓ La France a annoncé la mobilisation de 2 milliards d'euros par an pour le développement des énergies renouvelables en Afrique entre 2016 et 2020, qui sont en cours d'affectation.
- ✓ La France a contribué à hauteur d'1 milliard de dollars à la capitalisation du Fonds vert pour le climat.

L'Accord de Paris a été adopté le 12 décembre 2015 par l'ensemble des Parties à la Convention Climat de l'ONU (CCNUCC). Il est entré en vigueur le 4 novembre 2016 grâce à la signature de l'Accord par tous les pays de la planète, dont les 54 pays africains, puis sa ratification par 121 pays, dont 30 pays africains.

2. Préparer des contributions déterminées au niveau national

Tous les pays africains sauf la Libye ont élaboré une contribution déterminée au niveau nationa,l identifiant les actions à mener pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux impacts du dérèglement climatique, dont 24 avec l'aide de la France.

3. Mobiliser le potentiel de l'Afrique en énergies renouvelables et en réduire drastiquement les coûts

La France a soutenu le lancement à la COP21 par les chefs d'Etat africains de l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables, notamment en annonçant la mobilisation par la France de 2 milliards d'euros pour le développement des énergies renouvelables en Afrique entre 2016 et 2020, qui sont en cours d'affectation.

4. Mettre en œuvre des actions d'adaptation au changement climatique sur le long terme en Afrique

La France a soutenu les pays africains dans l'élaboration de mesures d'adaptation dans leurs contributions nationales. Elle a lancé l'initiative CREWS sur les systèmes d'alertes précoces face aux phénomènes climatiques extrêmes.

5. Améliorer la comptabilité des financements publics et privés

La France a participé à l'exercice de comptabilisation des financements publics et privés, dans la lutte contre le dérèglement climatique, mené par l'OCDE et la Climate Policy Initiative en 2015 et 2016.

6. Assurer la capitalisation du Fonds vert pour le climat

La France a contribué 1 milliard de dollars à la capitalisation du Fonds vert pour le climat, qui a atteint 10,2 milliards de dollars à la COP21.

Prix *Digital Africa* de la Banque publique d'investissement et de l'Agence française de développement.

En octobre 2016, l'Agence Française de Développement (AFD) et Bpifrance se sont associés, pour la première fois, pour lancer un concours d'innovation numérique ouvert aux startups africaines et françaises qui agissent en faveur du développement en Afrique.

Près de 500 candidatures de startups africaines et françaises ont été déposées dans quatre secteurs, choisis par l'AFD et Bpifrance pour leur dynamisme et leur potentiel d'impact : les technologies financières (fintech), la santé, l'environnement/l'énergie et l'agriculture.

Les lauréats

E-Tumba est une startup innovante qui conçoit et développe des outils intelligents de simulation, de prévision de rendement, de conseil et d'aide à la décision à destination des agriculteurs africains et de leurs conseillers

FarmDrive (Kenya) propose un modèle d'analyse du risque de l'activité des petits agriculteurs afin de leur ouvrir les portes des institutions financières et accéder au crédit.

Citizen Doc est une application e-santé gratuite disponible sur les appareils Android et Apple. Elle accompagne le patient dans ses problèmes de santé du quotidien en ciblant ce dont il souffre et l'aiguille vers la prise en charge appropriée.

GiftedMom (Cameroun) est une application qui envoie aux femmes enceintes des notifications, SMS et messages vocaux, avec pour objectif de réduire la mortalité infantile dans les zones reculées. Rappel des prochaines consultations médicales ou de vaccination, conseils de santé, soins postnatals.

Studely est spécialisé dans la caution bancaire pour les étudiants étrangers.

Weebi (Sénégal) commercialise une solution de facturation auprès des commerces de proximité de Dakar.

	City taps est un compteur d'eau prépayé et connecté. Les consommateurs utilisent leur téléphone mobile pour effectuer des micro-paiements, à toute heure, pour alimenter leur compte eau et garantir le paiement au fournisseur d'eau potable.
MO'GO LIMITED	Mo'Go (Ghana) est une application communautaire qui vise à améliorer la mobilité urbaine en proposant des solutions de co-voiturage.
TEEKEO TECHNOLOGIES	« Leea », qui signifie en langue vernaculaire « Médicament », est une solution numérique d'e-santé. Portail d'e-santé (géolocalisation des établissements de santé, portail d'informations sur la santé, recherche d'informations sur les médicaments…)
OTRAC (SANTE-NIGERIA)	OTRAC (Nigéria) propose des outils technologiques aux professionnels africains de la santé afin d'améliorer leur pratique. OTRAC propose ainsi des modules de formation, l'accès à des publications scientifiques et des campagnes de sensibilisation.

Les 5 startups africaines lauréates bénéficieront d'un prix « accélération » délivré par L'Agence Française de Développement (d'une valeur maximale de 30 000 euros par lauréat). Cette récompense permettra aux startups africaines de bénéficier d'un accompagnement professionnel.

Les 5 startups françaises lauréates bénéficieront d'un pack « accompagnement » délivré par Bpifrance (d'une valeur maximale de 10 000 euros par lauréat). Cette récompense permettra aux startups françaises d'explorer les écosystèmes numériques africains.

LE FONDS D'INVESTISSEMENT FRANCO-AFRICAIN

Le Fonds d'investissement Franco-Africain, impulsé conjointement par Bpifrance et AfricInvest a pour objectif d'accélérer la croissance de PME innovantes africaines et françaises, ayant des projets de développement sur les deux continents.

Ce fonds d'une taille de 76 millions d'euros et d'une durée de vie de 10 ans est le premier fonds transfrontalier entre le continent africain et la France.

Le FFA a été souscrit par Bpifrance, par les deux groupes privés français Société Générale et Orange, par la filiale de l'AFD Proparco, et pour plus de 25% par des investisseurs africains (Maroc, Côte d'ivoire, Kenya...).

Il ciblera en priorité les PME françaises et africaines à fort potentiel, animées par des dirigeants recherchant en plus d'un apport en capital un accompagnement à l'international pour aborder la France et l'Europe depuis l'Afrique et l'Afrique depuis la France.

BIOGRAPHIE D'IBRAHIM BOUBACAR KEÏTA
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU MALI

Ibrahim Boubacar Keïta est né le 29 janvier 1945 à Koutiala.

Il a occupé les fonctions de Premier ministre et de président de l'Assemblée nationale avant d'être élu Président de la République du Mali en 2013.

Après des études secondaires au lycée Janson-de-Sailly à Paris, il a étudié à la faculté des lettres de l'université de Dakar puis à l'Université de Paris I- Panthéon Sorbonne et à l'Institut d'histoire des relations internationales contemporaines (IHRIC). Il est titulaire d'une maîtrise d'histoire et d'un diplôme d'études approfondies en politique et relations internationales. Après ses études, il est chargé de recherche au CNRS et enseigne l'histoire à l'Université de Paris Tolbiac.

De retour au Mali, il devient conseiller technique principal du Fonds européen de développement (FED), puis responsable de l'ONG Terre des Hommes pour le Mali, le Burkina Faso et le Niger.

En novembre 1993 il devient ministre des Affaires étrangères, des Maliens de l'extérieur et de l'Intégration africaine. Quelques mois plus tard, en février 1994, le Président Alpha Oumar Konaré le nomme Premier ministre, fonction qu'il occupe jusqu'en février 2000.

En 2005, il est élu député puis Président de l'Assemblée nationale. En août 2013, il est élu Président de la République.

ANNEXES

CARTE DU MALI

MALI : DONNEES GENERALES

Nom Officiel : République du Mali
Nature du régime : République
Chef de l'Etat : M. Ibrahim Boubacar Keïta
Chef du Gouvernement : M. Modibo Keïta

1. Données géographiques

Superficie : 1 241 231 km² (France : 675 417 km²)
Capitale : Bamako (1 810 366 habitants)
Villes principales : Sikasso, Koutiala, Ségou, Kayes, Mopti, Gao
Langue officielle : français
Langues courantes: mandingue (bambara, malinké, dioula), tamasheq, poular, senoufo, bobo, songhaï etc.
Monnaie : Franc CFA

2. Données démographiques

Population : 17 599 694 d'habitants (Banque mondiale, 2015)
Croissance démographique annuelle : 3% (Banque mondiale, 2015)
Espérance de vie : 58 ans (à la naissance, Banque mondiale, 2014)
Indice de développement humain : 0,419 179ème sur 187 pays (PNUD, 2014)

3. Données économiques

PIB : 13,1 milliards de dollars US
RNB par habitant : 790 dollars US
Taux de croissance : 7,6%
(Banque mondiale, 2015)

Taux d'inflation : 1,2% (Banque mondiale, 2015)

Part des principaux secteurs d'activités dans le PIB :
- agriculture : 38,5%
- industrie : 24,4%
- services : 37%

4. Communauté française

Consulat général de France : Bamako
Communauté française au Mali : 7 307 Français enregistrés (au 31 décembre 2015)
Communauté malienne en France : environ 120 000 personnes

5. Le Mali au sein des organisations internationales

L'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)

Le Mali est membre de l'Union Économique et Monétaire Ouest-africaine (UEMOA). Créée en 1994, elle succède à l'Union Monétaire Ouest-africaine (UMOA), créée en 1962.
Outre le Mali, l'Organisation regroupe actuellement le Niger, le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Sénégal et le Togo. Son siège est à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso. L'UEMOA représente ainsi un marché de plus de 80 millions de consommateurs sur une superficie de 3 509 600 km2.

Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

Créée en 1975, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) regroupe actuellement quinze membres dont le Mali (le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée Bissau, le Libéria, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo). Son siège se situe à Abuja, au Nigeria.

La CEDEAO représente aujourd'hui la 20ème puissance économique mondiale avec un marché de plus de 200 millions de consommateurs.

RELATIONS BILATERALES

RELATIONS POLITIQUES

Le Mali et la France entretiennent des relations étroites et confiantes tant pour des raisons historiques et culturelles que de la présence en France d'une importante diaspora malienne.

La relation bilatérale a atteint une proximité exceptionnelle au cours des dernières années, comme en atteste la multiplication des visites bilatérales depuis 2013. Dès le 2 février 2013, le Président François Hollande ainsi que le ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius ont effectué un déplacement au Mali (Sévaré, Bamako, Tombouctou). Ils se sont rendus également à la cérémonie d'investiture du Président Keïta le 19 septembre 2013 à Bamako.

Le Président de la République malienne, M. Keïta, a effectué une visite d'État en France du 20 au 22 octobre 2015. Il s'est entretenu à cette occasion avec le Président de la République à Paris en juillet puis en octobre 2016. Il s'est rendu en France à de nombreuses autres reprises depuis son investiture : 29 septembre-1er octobre 2013 ; 2-8 décembre 2013 à l'occasion du sommet de l'Élysée pour la paix et la sécurité ; 13-16 août 2014 aux cérémonies du 70e anniversaire du débarquement en Provence ; 11 janvier 2015 pour la marche républicaine de Paris ; 10 mai 2015 pour l'inauguration du Mémorial ACTe en Guadeloupe ; 30 novembre-1er décembre 2015 pour la COP 21 ; et deux fois en 2016, notamment le 20 avril, où il a assisté, aux Invalides, à la cérémonie d'hommage à trois soldats français tués au Mali.

RELATIONS ECONOMIQUES

Commerce bilatéral

Le solde commercial de la France vis-à-vis du Mali est excédentaire avec 323 millions d'euros en 2015. Les exportations françaises vers le Mali représentent 334,5 millions d'euros et consistent principalement en biens d'équipements (27%), produits pharmaceutiques (22 %), produits agricoles et agroalimentaires (21 %) et matériels de transport (15%). La France reste le principal fournisseur du Mali et les importations du pays vers la France, concentrées à 70% sur les produits agricoles et agroalimentaires, représentent 11,1 millions d'euros.

Investissements directs étrangers (IDE) et présence française

Après un recul de 28% en 2012, les investissements français sont repartis à la hausse en 2013, pour atteindre 73 millions d'euros en 2013. 125 filiales et sociétés à capitaux français sont présentes au Mali ont été recensées, employant un effectif de l'ordre de 4 000 salariés. Elles sont essentiellement présentes dans la téléphonie mobile, la distribution des carburants, les boissons, les équipements de BTP et électriques, le BTP et le secteur bancaire.

L'AIDE AU DEVELOPPEMENT FRANÇAISE

Premier bailleur bilatéral du Mali, la France a engagé 308 millions d'euros de projets de développement dans le pays sur la période 2013-2014, principalement dans l'appui budgétaire, le soutien au secteur privé, la santé et le développement local. Pour la période 2015-2017, le président de la République a annoncé plus de 360 millions d'euros d'appuis bilatéraux.

La France a su générer une mobilisation sans précédent de la communauté internationale en faveur du Mali, avec notamment la Conférence de Bruxelles en 2013 et la Conférence de l'OCDE en 2015 où ont été annoncées des aides de 3,3 milliards et 3,2 milliards d'euros pour le pays.

En complément de ce soutien politique et de l'aide bilatérale, la France apporte une forte contribution via son aide multilatérale, notamment au Fonds européen de développement, à la Banque mondiale et au Fonds mondial de lutte contre le sida. Au titre du 21ème Fonds européen de développement, l'Union européenne prévoit de consacrer 615 millions d'euros au Mali sur la période 2014-2020. La France contribue pour 17,5% au financement de ce fonds.

COOPERATION MILITAIRE : LA SECURITE DU MALI

L'OPERATION BARKHANE - CHIFFRES CLEFS

Depuis le 1er août 2014, près de 1000 opérations et patrouilles conduites sur l'ensemble de la bande sahélo-saharienne

270 opérations menées par *Barkhane*, le plus souvent en partenariat avec les forces armées de la région.

Parmi elles, **40 opérations multipartites conduites** aux côtés des forces partenaires.

Depuis le début de l'opération **plus de 250 combattants des groupes terroristes** ont été mis hors de combat ou remis aux autorités des pays partenaires, et **17 tonnes d'armes saisies ou détruites.**

Près de 700 patrouilles conduites par les détachements de liaison et appui opérationnel (DLAO) avec leurs unités partenaires, soit environ une par jour.

Dans le même temps **plus de 45 formations ont été conduites par les DLAO** au profit de leurs unités partenaires, permettant de perfectionner les savoirs faire tactiques **de plus de 1000 soldats maliens.**

UN PRINCIPE FONDATEUR : LE PARTENARIAT

La stratégie sahélienne de la France vise à ce que les Etats partenaires acquièrent la capacité d'assurer leur sécurité de façon autonome. Elle repose sur une approche globale (politique, sécuritaire et de développement) dont le volet militaire est porté par l'opération Barkhane, conduite par les armées françaises.

Lancée le 1er août 2014, cette opération *repose sur une logique de partenariat avec les principaux pays de la bande sahélo-saharienne (BSS).* Elle vise en priorité à **favoriser l'appropriation par les pays partenaires du G5 Sahel de la lutte contre les Groupes armés terroristes (GAT)**, sur l'ensemble de la Bande sahélo-saharienne (BSS).

Cette logique de partenariat structure les relations entretenues par *Barkhane* avec les autres forces engagées dans le processus de stabilisation au Mali : la MINUSMA, l'EUTM Mali et les Forces armées maliennes (FAMa).

1. *Le G5 Sahel et les forces partenaires*

Le **G5 Sahel** regroupe cinq pays de la bande sahélo-saharienne : le **Burkina-Faso**, le **Mali**, la **Mauritanie**, le **Niger** et le **Tchad**. Créé en février 2014 à l'initiative des chefs d'État de la région, le G5 Sahel est un cadre institutionnel de suivi de la coopération régionale, destiné à coordonner les politiques de développement et de sécurité de ses membres.

Dans ce cadre, les chefs d'état-major des pays du G5 se réunissent régulièrement pour partager leur évaluation de la situation sécuritaire dans la BSS, renforcer leur coopération face aux menaces transfrontalières liées au terrorisme et réduire les risques que les groupes terroristes armés font peser sur la stabilité régionale.

2. *La MINUSMA*

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), établie par la résolution 2100 du Conseil de sécurité des Nations Unies le 25 avril 2013, est un acteur majeur dans la résolution du conflit au Nord Mali. Elle est pour la France un partenaire privilégié.

La composante militaire de la MINUSMA est structurée autour d'un état-major basé à **Bamako** et d'une vingtaine d'unités déployées au Mali. Une **vingtaine de Français est insérée dans cet état-major** et dans les états-majors de secteurs à Gao, Kidal et Tombouctou. Le poste de chef d'état-major de la MINUSMA est occupé par un Français, le général Daniel Ménaouine.

La résolution 2295 adoptée le 29 juin 2016 par le Conseil de sécurité des Nations Unies, a renouvelé pour la troisième fois **le mandat de la MINUSMA en le portant jusqu'au 30 juin 2017**. L'effectif de la MINUSMA a également été étendu à un maximum de **13 289 soldats** et **1 920 policiers**. Les priorités fixées dans la résolution consistent à :

- appuyer la mise en œuvre par le gouvernement malien de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, conclu signé le 20 juin 2015 an avec les groupes armés du nord ;
- rétablir et étendre progressivement l'autorité de l'Etat, en particulier au nord et au centre du pays ;
- assurer la protection des civils menacés de violences physiques et la stabilisation des principales agglomérations et des zones où les civils sont en danger ;
- La résolution rappelle que les soldats français sont autorisés à intervenir en appui d'éléments de la MINUSMA en cas de menace grave et imminente au Mali et plus largement au Sahel.

3. EUTM Mali

La Mission européenne de formation de l'armée malienne (EUTM Mali) a été lancée le 18 février 2013, à la suite de l'adoption de la résolution 2085 du Conseil de sécurité de l'ONU. Elle s'inscrit dans le cadre de l'approche globale conduite par l'Union Européenne pour renforcer la sécurité au Mali et au Sahel. Son rôle consiste à apporter un soutien à la formation et à la réorganisation des forces armées maliennes dans l'objectif d'améliorer leurs capacités militaires, afin de rétablir puis garantir l'intégrité territoriale du Mali, sous le contrôle des autorités civiles.

Depuis le début de sa mission, huit bataillons maliens ont été formés et équipés par l'EUTM Mali. Plus de 8 000 soldats ont été entraînés par l'EUTM Mali soit près des deux-tiers de l'armée malienne.

MODES OPERATOIRES

Contexte

L'opération *Serval* s'est achevée le 31 juillet 2014. Déclenchée le 11 janvier 2013 à la demande du gouvernement malien, cette intervention militaire a permis de stopper l'offensive djihadiste qui menaçait Bamako, de mettre fin à l'organisation industrielle du terrorisme qui s'était développée dans le désert du Nord Mali et de transférer la mission de stabilisation du Mali aux partenaires maliens ainsi qu'aux forces de l'ONU (MINUSMA).

Le **caractère transfrontalier de la menace terroriste**, notamment lié à la nature désertique de la zone sahélienne, requiert une approche régionale pour traiter les ramifications de l'organisation terroriste et contrer des mouvements transfrontaliers dans la bande sahélo saharienne.

Cette approche doit permettre :
- d'appuyer les forces armées des pays partenaires de la BSS ;
- de renforcer la coordination des moyens militaires internationaux ;
- d'empêcher la reconstitution de zones refuges terroristes dans la région.

C'est dans cet esprit que **l'opération *Barkhane* a été lancée le 1er août 2014**.

Stratégie et modes opératoires

L'objectif de la stratégie sahélo-saharienne de la France, dont *Barkhane* porte le volet militaire, est de **permettre aux États partenaires d'acquérir la capacité d'assurer leur sécurité de façon autonome**. Dans le contexte actuel, l'effort de *Barkhane* porte sur l'accompagnement des forces partenaires, l'appui des forces internationales et la lutte directe contre la menace terroriste.

La force *Barkhane* a la capacité de mener en permanence et de façon simultanée, des opérations dans toute sa zone d'action, qui s'étend sur les cinq pays du G5 Sahel. Il s'agit d'une zone aussi vaste que l'Europe : la distance entre Niamey et N'Djamena équivaut par exemple à la distance entre Brest et Copenhague.

1. *Maintenir la pression sur les groupes armés terroristes*

Afin de participer à la stabilisation de cette zone, ***Barkhane*** **poursuit la lutte contre les groupe armés terroristes,** en leur interdisant la possibilité de reconstituer des zones refuges, en asséchant leurs flux logistiques et en aidant les forces partenaires à faire face aux défis sécuritaires. Les opérations visent à réduire la liberté d'action des terroristes et à les priver de leurs moyens de combat, par le démantèlement de leurs caches d'armement, de munitions, d'explosifs et de moyens de communication.

La menace résiduelle des groupes armés terroristes

Au cours de l'opération Serval, près de 200t de munitions et d'armement. En 2 ans, Barkhane a permis de saisir et détruire près de 17t de munitions et d'armement soit près de 2t tous les 3 mois. Affaiblis, les terroristes sont dans une logique d'évitement mais continuent de faire peser une menace asymétrique meurtrière sur les forces de sécurité.

2. *Accompagner les armées des pays partenaires*

Dans la perspective de la prise en compte autonome de la lutte contre le terrorisme par les armées des pays partenaires, la force *Barkhane* les accompagne dans leurs missions de sécurisation. Elle agit pour cela en appui des armées africaines sous la forme d'une assistance militaire opérationnelle et dans le cadre d'opérations bipartites, multipartites ou d'opérations militaires conjointes transfrontalières.

3. *Agir auprès des populations*

Les actions civilo-militaires facilitent l'acceptation de la force *Barkhane* par la population locale, touchée par la propagande ennemie, en favorisant le dialogue et leurs relations. Conduites conjointement avec les armées partenaires, elles permettent aussi à ces dernières de consolider les liens de confiance avec leur population. Par ailleurs, *Barkhane* accompagne le développement, condition nécessaire du retour à une paix durable, à travers l'évaluation des besoins de la population et des projets sanitaires, éducatifs, etc.

LE DISPOSITIF : LE PLUS IMPORTANT DEPLOIEMENT FRANÇAIS EN OPERATION EXTERIEURE

Près de 4 000 militaires sont déployés, dans le cadre de l'opération *Barkhane*. Depuis le 1er août 2016, ils sont placés sous le commandement du général de division Xavier de Woillemont, qui opère depuis un poste de commandement interarmées de théâtre unique, stationné à N'Djamena, au Tchad.

1. *Volet terrestre*

Le volet terrestre de la force est essentiellement armé par **deux *groupements tactiques-désert*** qui s'articulent autour de N'Djamena et Gao. Au Mali, la plateforme opérationnelle-désert de **Gao** constitue le point d'appui permanent de *Barkhane*, avec environ un millier de militaires, répartis entre différents détachements.

FOCUS : LES DETACHEMENT DE LIAISON ET D'APPUI OPERATIONS

Les DLAO ont pour mission d'accompagner les forces armées partenaires et de leur apporter des appuis spécialisés, notamment dans les domaines de la lutte contre engins explosifs improvisés et du soutien santé et du guidage aérien. Par leur connaissance du terrain et par leur proximité avec les forces partenaires, ils constituent un élément essentiel du dispositif au Mali.

2. *Volet aéroterrestre*

Les moyens aéroterrestres jouent un rôle essentiel dans la conduite des opérations, en conférant à la force la souplesse et les capacités d'élongation indispensables pour prendre l'ascendant sur l'adversaire et s'affranchir des distances. *Barkhane* est ainsi équipée de **17 hélicoptères** au total.

3. *Volet aérien*

Les moyens aériens sont répartis sur deux bases principales : à Niamey au Niger et à N'Djamena au Tchad. L'emplacement de ces plateformes aériennes et la présence d'avions ravitailleurs permettent aux chasseurs de se rendre rapidement en tout point de la BSS. Aujourd'hui, sur ces deux « plots », **la force dispose de 7 Mirage 2000 C/D, de 6 à 10 avions de transport tactique et stratégique et de 3 drones.**
La complémentarité des moyens « chasse » et drones permet des interventions coordonnées, en appui des opérations des forces terrestres.

FOCUS : LES DRONES, MOYENS DE RECONNAISSANCE ET DE RENSEIGNEMENT ESSENTIELS

Barkhane dispose de trois drones qui effectuent des missions au profit de *Barkhane* ou des forces partenaires dans les domaines :

- de la reconnaissance
- de la surveillance
- de l'appui

UN DEFI LOGISTIQUE

Le défi logistique de la force *Barkhane* est de pouvoir mener en permanence et de façon simultanée des opérations dans toute sa zone d'action. Dans un espace vaste comme l'Europe, au climat exigeant pour les hommes comme pour les matériels, le dispositif logistique de *Barkhane* repose sur une planification fine, afin de ne jamais interrompre le soutien des unités ou ralentir le rythme opérationnel.

L'appui logistique de *Barkhane* s'articule autour de :

- Trois points d'appui permanents (N'Djamena, Gao, Niamey) ;
- Six bases avancées temporaires (Kidal, Tessalit, Aguelal, Madama, Faya, Abeche) ;
- Trois points d'appui maritimes à Dakar, Abidjan et Douala ;
- Deux points d'appui aériens à Niamey et N'Djamena ;
- Deux plateformes logistiques à Niamey et N'Djamena ;
- Deux axes logistiques permettant de soutenir les zones avant et arrière de la BSS.

Depuis le début de l'opération :

- Plus de 40 000 heures de vols effectuées
- Plus de 20 000 tonnes de fret transportées
- Plus de 500 000 rations livrées
- Plus de 160 000 m3 de carburant consommés

LES FORUMS QUI ACCOMPAGNENT LE SOMMET

En parallèle du Sommet sont organisées des rencontres qui réunissent une large gamme d'opérateurs économiques français en Afrique et d'opérateurs économiques africains. S'y ajouteront les fédérations patronales françaises et africaines, et les bailleurs bilatéraux et multilatéraux. 300 entreprises françaises et africaines sont attendues, tant de grandes entreprises françaises comme Total, Orange et Bolloré que de petites entreprises françaises et africaines, avec la participation d'entreprises maliennes.

L'objectif des forums est de promouvoir des actions économies conjointes entre entreprises françaises et africaines qui ont fonctionné, de manière aussi concrète que possible, en se concentrant sur des projets.

Les conclusions de ces discussions feront l'objet d'une restitution devant les chefs d'Etat et de gouvernement participant au sommet Afrique-France, avec des recommandations concrètes sur la manière de démultiplier les projets économiques réussis entre partenaires français et africains.

Trois réunions plénières auront lieu :

- Une première réunion plénière portera sur la diversification économique du continent, en réponse à la demande des pays africains de réduire leur dépendance économique sur matières premières.

- La deuxième réunion plénière portera sur l'entreprenariat, qui se concentrera sur les exemples réussis de coopération entre petites entreprises françaises et africaines, avec une attention particulière portée aux projets lancés par de jeunes entrepreneurs français et de pays africains.

- La dernière réunion plénière portera sur les financements, notamment sur la meilleure manière d'inclure les populations locales dans les projets structurants en partenariat public-privé, et les solutions innovantes, à l'image du financement participatif.

Service de presse
secretariat.presse@elysee.fr
01 42 92 84 12
elysee.fr